

PARTIE NON-OFFICIELLE

QUÉBEC, JUILLET 1876

De la manière d'élever les jeunes enfants
au Canada (1)

M. le Dr LaRue semble avoir entrepris chez nous de vulgariser les sciences au bénéfice du peuple. C'est une œuvre méritoire à laquelle le destinait de fortes études et un talent spécial. Car ce n'est pas tout de savoir beaucoup de choses; le plus difficile est de communiquer ses connaissances à ceux que l'instruction technique n'a point préparés à cet enseignement. L'écrivain se trouve alors aux prises avec une double difficulté: d'abord, le manque de culture de ses lecteurs, et ensuite l'obligation de faire parler à la science un langage nouveau, dégagé de toute expression à elle propre. Et cette obligation est impérieuse surtout au Canada où le vocabulaire du peuple est si limité. M. LaRue s'est parfaitement tiré de cette épreuve. Son *Petit Manuel d'Agriculture* et son *Histoire populaire du Canada* sont aujourd'hui répandus partout et justement appréciés comme livres d'instruction pour le peuple. Dans son dernier ouvrage, M. LaRue a voulu enseigner aux mères de famille les principes d'hygiène et d'éducation morale applicables à la première enfance. C'est un livre de médecine, mais on ne s'en aperçoit guère, voilà son charme. Mais c'est en même temps un livre de recettes pour fortifier l'intelligence embryonnaire de ces petits êtres si avides de protection, si aptes à recevoir toutes les impressions. Il prend l'enfant au moment de sa naissance et le suit jusqu'au jour où il entre à l'école, touchant à tous les détails de son éducation et les discutant, depuis la composition de la première bouillie jusqu'à l'opportunité des punitions corporelles. Il a pris pour épigraphe de ce précieux livret ces paroles: "Il n'y a rien de petit dans l'éducation des enfants."

Au reste, la citation suivante donnera une meilleure idée de la manière de l'auteur:

"Peu-à-peu, à mesure que ses facultés se développent, il apprend à formuler des paroles nouvelles; enfin, il parvient à faire des phrases complètes, dans lesquelles cependant, avec une gaucherie qui n'est pas sans charmes, il intercale des mots de son invention, ou en accole d'autres qui doivent se trouver tout étonnés de se rencontrer en même compagnie."

"La meilleure méthode à suivre pour apprendre aux enfants à bien parler, c'est d'avoir toujours, en leur présence, un langage à l'abri de tout reproche. Cependant quand ils sont parvenus à un âge un peu avancé, il est fort utile de les reprendre de temps en temps, et de leur faire remarquer les fautes d'orthographe ou les vices de prononciation qui se glissent dans leur langage."

"L'enfant est naturellement imitateur, et cet esprit d'imitation, qui se développe de très bonne heure chez lui, peut être employé utilement pour son éducation; mais pour cela, il ne faut l'entourer que de bons exemples; car, par une tendance assez naturelle, il est plutôt porté à imiter les mauvais que les bons."

"Rien ne contribue autant à développer le sentiment de la pusillanimité et de la poltronnerie, que ces contes merveilleux que l'on débite aux enfants, et dans lesquels on voit figurer, à tout propos, des revenants, des cerceaux, des foux-follets, des loups-garçons etc. Puisqu'ils

faut, après tout, conter des histoires aux enfants, au moins il faut avoir le soin d'en faire un choix judicieux."

"Un autre vice qu'il faut bien se garder de contribuer à développer dans le jeune âge est celui de la jalousie. Pour cela les parents doivent se faire un impérieux devoir de se comporter toujours envers eux avec la plus stricte impartialité, avant le soin de distribuer équitablement les caresses, les récompenses, de même que les punitions, suivant qu'ils méritent les uns ou les autres."

"Quand une fois les enfants ont acquis le goût de la lecture, il faut mettre le plus grand soin dans le choix des livres qu'on met entre leurs mains. Rien ne contribue autant à gâter le caractère, à fausser le goût, à corrompre les mœurs, que ces romans sensuels dont le monde est aujourd'hui inondé, et que l'on voit répandus avec tant de profusion dans nos villes et même dans nos campagnes canadiennes."

"Le premier âge doit être plus spécialement consacré au développement des facultés physiques; car une étude forcée, des exercices intellectuels trop prématurés auraient l'effet de briser en peu de temps une constitution robuste, et pourraient imprimer à la constitution d'un enfant un cachet de débilité dont il ressentirait les effets pendant le reste de sa vie."

"Aussi ces petits chefs-d'œuvre intellectuels que l'on est si fier d'exhiber; ces petites artistes en piano dont les petits doigts tirent du clavier des sons qui flattent si agréablement l'oreille et la vanité de leurs mères, tous ces petits êtres précoces, dis-je, une fois parvenus à l'âge adulte, n'ont plus qu'une constitution ruinée, une santé délabrée, et meurent prématurément, ou traînent une vie de langueur et de misère."

"Contrairement à la pratique généralement suivie, ce sont les enfants précoces et très intelligents qu'il faut surtout ménager; ce sont eux qu'il faut mettre tard à l'étude, en se rappelant ce proverbe populaire qui renferme plus de vérité qu'on ne pense et qui se formule ainsi: "Cet enfant ne vivra pas, il a trop d'esprit."

"De bonne heure, l'enfant est susceptible de déterminations vicieuses qu'il faut savoir corriger à propos et à temps. Mais par quels moyens?—Ici les opinions sont partagées; les uns veulent qu'on n'ait recours qu'aux moyens prescrits par la douceur; les autres prétendent que dans certaines circonstances, les moyens rigoureux, comme certaines punitions corporelles, sont indispensables."

"Je me range à l'opinion de ces derniers, en faisant remarquer, toutefois, que dans l'emploi de ces punitions corporelles, il faut avoir égard avant tout au caractère de l'enfant. Si le caractère de l'enfant est d'une trempe telle qu'il est susceptible de se rendre aux moyens prescrits par la douceur et le raisonnement, alors les punitions corporelles doivent être soigneusement évitées; elles ne pourraient que l'aigrir sans le corriger de ses défauts."

"L'âge aussi, de même que la gravité de l'offense commise, ou sa répétition, doit être pris en considération."

"Ces punitions corporelles doivent être graduées avec discernement, et ne doivent pas être trop fréquemment répétées. Ainsi, pour l'enfant qui n'a pas l'habitude de recevoir ce châtiment, la moindre humiliation, comme celle d'être séquestré pendant un quart d'heure dans une chambre séparée; une légère privation, comme celle de ne pas prendre part à certains jeux ou à certaines promenades, l'affectent ou le contrarient beaucoup plus que des punitions corporelles plus sévères infligées à un enfant pour qui ces châtimens sont devenus une habitude, une espèce de régime, pour ainsi dire."

"Quand une fois on a jugé à propos de recourir à ces

(1) Ou *Entretiens de Madame Genest avec ses filles*, par Hubert LaRue.